



## Bureau Exécutif de Ligue

PROCES-VERBAL N°06

<b>Réunion du :</b>	Lundi 04 octobre 2021
<b>Présidence :</b>	Didier ESOR, Président - Guy RIBRAULT, Président Délégué
<b>Membres du Bureau :</b>	Valérie BOUDER (en visio) - Guy COUSIN – Gérard NEGRIER (en visio - représentant du District 72) - Alain DURAND - Jean Jacques GAZEAU - René JOUNEAUX - Alain MARTIN (en visio) - Michel PERROT (représentant du District 49) - Nicolas POTTIER (en visio) - Lionnel DUCLOZ
<b>Invité :</b>	Gabriel GÔ
<b>Assistent :</b>	Jérôme CLEMENT
<b>Excusés :</b>	Sébastien CORNEC

### 1. Informations du Président

➤ **District de la Sarthe : élection du nouveau Président**

L'Assemblée Générale du District de la Sarthe s'est déroulée le 1<sup>er</sup> octobre dernier et a permis de nommer une nouvelle équipe dirigeante sous la présidence de Monsieur Frédéric DAVY.

**Le Bureau Exécutif de la Ligue félicite les nouveaux élus et tient à assurer le District de la Sarthe de tout son soutien.**

➤ **Assemblée Générale des Districts de la Mayenne et de la Vendée**

Elles se sont déroulées en présence du Président-Délégué qui met en avant la qualité des échanges de ces temps forts de la vie des Instances. Très belles promotions des actions des clubs.

➤ **Retour de la FFF sur le sujet de l'arrêt des championnats en cours de saison**

Le Bureau du 23.08 avait demandé à la FFF la mise en place d'une réflexion sur le sujet afin qu'un vote puisse intervenir en Assemblée Fédérale.

Pour rappel, il était souhaité de proposer en Assemblée Fédérale le vote d'une réglementation de départage en cas d'arrêt prématuré des compétitions.

L'objectif étant de permettre aux clubs :

- ✓ de connaître, avant un éventuel arrêt, les conditions qui seront appliquées en fonction de l'avancement de la saison.
- ✓ de ne pas laisser les clubs, mais aussi les commissions de gestion des compétitions, dans l'expectative de décisions ultérieures.

A la suite d'une entrevue entre le Président de la Ligue et les instances de la FFF, ces dernières ont exprimé un refus de porter le dossier en Assemblée Fédérale afin de pouvoir s'adapter, le moment venu, aux décisions émanant du gouvernement et ministère des sports.

➤ **Journée des Labels à Javron les Chapelles (02/10/2022)**

**Le président tient à féliciter le club pour la très belle image du football présentée lors de cette journée.**

## 2. Vie de la Ligue

### 2.1. ACTIVITES GENERALES

#### ➤ FAFA – schéma territorial

Le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur a validé, lors de sa réunion du 15 juillet dernier, les premières orientations du dispositif FAFA Equipement et Transport pour la période 2021/2024 :

- Décentralisation de l'instruction et la validation d'un grand nombre de projets,
- Définition par les instances des plafonds de financement pour chaque nature de projet,
- Définition d'un seuil plancher à 1 500 Euros d'aide pour chaque nature de projet,
- Abondement de 30 000 Euros supplémentaires pour la couverture des terrains pour les natures de projets Futsal et Beach Soccer,
- Possibilité de financer à hauteur de 15 000 Euros la mise en place d'un revêtement de Futsal intérieur,
- Augmentation du plafond de subventionnement fédéral pour l'achat de mini-bus Volkswagen à 25 000 euros.

Dans ce cadre, il importe de définir un schéma territorial fixant les priorisations de financement ainsi que les montants attribués sur le territoire régional. Ce schéma sera adressé à la LFA.

**Après l'analyse de l'état des lieux de l'existant, le Bureau arrête les dispositions suivantes :**

- **Maintien de la clé de répartition actuelle : moyenne du nombre de licenciés de N-1 (60%) et clubs actifs et partiellement inactifs de N-1 (40%),**
- **Maintien d'une enveloppe à la Ligue (50 K€) dédiée au soutien de la réalisation d'un terrain de grand jeu dans les Districts 53 et 72,**
- **Principe d'un financement homogène sur l'ensemble du territoire par type de réalisation :**
  - **Terrains de grand jeu (herbe et synthétique) : 25 K€**
  - **Vestiaires : 15 K€**
  - **Eclairage : 10 K€**
- **Principe d'une enveloppe de 20% dont la répartition sera réservée à la discrétion des Districts sur d'autres types de réalisation.**
  - **Première période de transmission des dossiers : Octobre / 1<sup>er</sup> Janvier**
  - **Deuxième période de transmission des dossiers : Janvier / 31 mars**
  - **Mise en place d'un pot commun au 1<sup>er</sup> Avril 2022 en fonction des soldes restants.**

**Pour l'enveloppe « transport » : la gestion sera centralisée par la Ligue et attribuée sur le principe 1<sup>er</sup> arrivé / 1<sup>er</sup> servi.**

#### ➤ Validation de l'ordre du jour de l'AG

**Le Bureau valide l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 06 novembre 2021**

#### ➤ Assemblée Générale 2022

L'AG de Printemps de la Ligue est à ce jour prévue le 21 mai 2022 à Laval (sous réserve de disponibilité de la salle). Ce même jour la Ligue doit accueillir la finale nationale Futsal (reportée depuis 2 ans).

Il est proposé de rechercher un même lieu pour mutualiser ces deux événements.

Il n'y a pas de salles disponibles sur l'agglomération nantaise, les salles de Laval et du Vendé'Space vont être sollicitées.

#### ➤ Point sur les licences

La bonne dynamique de prise de licences se confirme avec, à date, un total de prises de licences en train de dépasser la saison dernière. Cette tendance positive est essentiellement due aux catégories du foot d'animation (surtout les plus petits et les jeunes filles).

➤ **Modalités de prêt des boitiers de votes à d'autres instances**

Dans le cadre de la mutualisation la Ligue met à disposition ses boitiers de votes à d'autres instances.

- ✓ Lorsqu'il s'agit d'instances extérieures à notre territoire (autres Ligues par exemple) la mise à disposition est facturée 1500 €
- ✓ Lorsqu'il s'agit d'un district du territoire ou d'une instance locale (CDOS44), ce prêt est gratuit et comprend :
  - o la fourniture du matériel
  - o La configuration du logiciel par l'informaticien
  - o La formation de l'utilisateur par Bertrand CHESNEAU.

Cependant il y a des frais fixes résiduels qui sont pris également en charge et non valorisés : remplacement régulier des piles (environ 2 x 100 €, remplacement éventuel de boitier...).

Afin de couvrir ces frais, il conviendrait de demander aux districts du territoire et instances locales, une participation forfaitaire annuelle de 100 €.

**Le Bureau valide le montant d'une participation forfaitaire annuelle de 100 € pour les districts du territoire régional et instances locales. Cette mesure prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

➤ **Commissions Régionales : CR Formation des dirigeants**

Sur proposition de la CR Formation des Dirigeants, il est demandé au Bureau de valider la nomination de Monsieur Yann CHAUVEL.

**Le Bureau Exécutif valide la nomination de Monsieur Yann CHAUVEL à la CR Formation des Dirigeants.**

➤ **Mouvements des clubs**

**Le Bureau valide les mouvements des clubs présentés en séance sous réserve de régularisation des soldes débiteurs Ligue ou District.**

**Par ailleurs, pour les clubs en cessation d'activité et présentant un solde débiteur, le Bureau demande le blocage des licences pour les membres du bureau de ces clubs.**

## **2.2. ACTIVITES TECHNIQUES**

➤ **Retour sur l'ETR élargie du 1<sup>er</sup> octobre**

Le DTR rend compte des travaux réalisés lors de cette réunion et rappelle les excellents chiffres d'inscription aux formations modulaires.

➤ **Rassemblement SES Jean LEROY du 29.09.21**

Rassemblement de qualité pour cette première journée.

➤ **Expérimentation U13 : retour de la journée 1**

Très bonne qualité de jeu relevée par les observateurs pour cette nouvelle formule qui suscite l'intérêt.

➤ **Elaboration du Schéma régional DAP à la demande de la DTN**

Réflexion qui débute. Les CTD DAP vont être sollicités ainsi qu'un élu, notamment le 25/11 prochain.

## **3. Vie des Pôles**

### **3.1. PÔLE FOOT DE DEMAIN**

➤ **Désignation d'un référent par nouvelle pratique déployée par la FFF**

Le développement des nouvelles pratiques est un enjeu majeur du projet fédéral « Performances 2024 », porté par la Fédération et visant à « permettre à tous de jouer partout ». Dans ce cadre le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur souhaite pleinement associer les territoires à la mise en place des plans de développement des pratiques suivantes : Beach-Soccer, E-Foot, Fitfoot, Foot5, Foot en Marchant, Futnet, Golf Foot.

Des groupes de pilotage fédéral dédiés à chaque pratique seront mis en place prochainement par la L.F.A et seront placés sous la responsabilité de la commission fédérale de développement des nouvelles

pratiques. Des référents de chaque territoire, élus, membres de commission ou salariés de ligue ou d'un District, fins connaisseurs de la pratique dont ils ont la charge et investis pleinement dans son développement pourront être associés. Leur rôle sera à la fois de participer à l'élaboration du plan de développement fédéral, de le décliner une fois mis en place, mais aussi de faire remonter les bonnes pratiques locales et les difficultés rencontrées.

Il est demandé un référent au sein du territoire pour chacune des pratiques ci-dessus ; un référent pouvant avoir compétence sur plusieurs pratiques. Ces référents seront désignés prochainement.

### 3.1. PÔLE COMPETITIONS

#### ➤ Coupe Pays de la Loire

**Le Bureau décide à titre exceptionnel que les 3 rencontres reportées du tour 3 de Coupe Pays de la Loire seront reprogrammées par la commission à une date ne perturbant pas les championnats de Ligue.**

## 4. Questions diverses - Tour de table

- **Inquiétude exprimée par les Présidents de District sur les effectifs d'arbitres et les mesures d'accompagnement prévues notamment au travers des FIA qui semblent inefficaces dans leurs fonctionnements.**

Le Président rappelle que les FIA sont de compétences régionales et que les CDA n'ont pas qualité à modifier les organisations et contenus régionaux.

- **Destifoot**

450 inscrits et 437 participants. C'est un bilan très satisfaisant dans le contexte sanitaire connu.

Participation de 10% de jeunes filles ce qui est en augmentation par rapport à l'an passé.

Développement du projet sportif (foot, foot5, Futnet, futsal) et éducatif (machines de l'île, diététique, cinéma...).

Participation de deux joueuses de haut niveau : Clara MATEO (PFC / Equipe de France A) et Leïla PENAUD (FC Nantes)

Enquête qualitative qui fait ressortir une très bonne satisfaction globale.

Bilan financier légèrement déficitaire.

Présentation du principe d'une augmentation du coût des séjours accolée sur l'inflation.

**Le bureau valide les augmentations du coût des différents séjours**

## 5. Prochaines réunions

- **Assemblée Générale : 06.11.2021**
- **Bureau : 22.11.2021**
- **Codir : 23.10.2021**

Le Président,  
Didier ESOR



Le Président Délégué  
Guy RIBRAULT



Le Secrétaire Général  
Guy COUSIN



**INACTIVITÉS**

CDG	NOM	N° Affil	Nature	Catégories	A compter du	Jusqu'au	Saisie Footclubs	Avis favorable district	Observations	Avis ligue
44	NANTES METALLO SC	509427	Partielle	U18	21-sept.-21	30-juin-22	/	/	Directive Direction Juridique en date du 20-09-21 suite à forfait général	FAVORABLE
44	REZE AEPR	512354	Partielle	U19	5-sept.-21	30-juin-22	/	/	Directive Direction Juridique en date du 20-09-21 suite à forfait général	FAVORABLE
44	ST MEDARD ST MARS DE COUTAIS	513856	Partielle	U14-U15	16-sept.-21			16/09/2021	Demande du bureau du D44	FAVORABLE
44	ES DU LAC ST LUMINE DE COUTAIS	513920	Partielle	U14-U15	16-sept.-21			16/09/2021	Demande du bureau du D44	FAVORABLE
44	NANT'EST FC	519335	Partielle	U18	16-sept.-21			16/09/2021	Demande du bureau du D44	FAVORABLE
44	NANT'EST FC	519335	Partielle	U14 et U15 FG	20-sept.-21		/	30/09/2021	Demande du D44	FAVORABLE
44	ST HERBLAIN UF	522724	Partielle	U17	6-sept.-21	30-juin-22	/	/	Directive Direction Juridique en date du 20-09-21 suite à forfait général	FAVORABLE
49	BEAUFORT EN VALLEE	502249	Partielle	U19	21-sept.-21	30-juin-22	/	/	Directive Direction Juridique en date du 20-09-21 suite à forfait général	FAVORABLE
49	O. STE GEMMES SUR LOIRE	514668	Partielle	U18-U19	13-sept.-21		14/09/2021	15/09/2021		FAVORABLE
53	SL SERAP GORRON	841712	Totale	/	30-sept.-21		01/10/2021			FAVORABLE
72	LE MANS SO MAINE	501991	Partielle	U19	21-sept.-21	30-juin-22	/	/	Directive Direction Juridique en date du 20-09-21 suite à forfait général	FAVORABLE
85	SVF BENET DAMVIX MAILLE	552656	Partielle	SENIORS F	1-juil.-21	1-juil.-22	23/09/2021	28/09/2021		FAVORABLE

**AVENANT GROUPEMENT**

CDG	N°	CLUB	ASSOCIES	CATEGORIES	AVIS DISTRICT	OBSERVATIONS	AVIS LIGUE
72	582584	GJ AUNE	521401 + 508482 + 514471 + 523869 + 534138	U12 à U18 U12F à U18F SENIORS F	Favorable le 21-09-21	Avenant par convention du 04-09-21 4 saisons Ajout de l'AS REQUEIL	FAVORABLE